

## COMMUNE DE SAINT GAL

Séance du 16 septembre 2022

Membres en exercice :

7

Date de la convocation: 12/09/2022

*L'an deux mille vingt-deux et le seize septembre à 20 h 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc GOAREGUER*

Présents : 4

Votants : 7

**Présents** : Jean-Luc GOAREGUER, Elise BOUQUET, Chrystel VALLY, René AMARGER

Pour : 7

**Représentés** : Nadine BEAUFILS par Chrystel VALLY, Laure LAMETH par Jean-Luc GOAREGUER, Stéphane DIET par Elise BOUQUET

Contre : 0

Abstentions : 0

**Excusés** :

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Chrystel VALLY

### Objet : Projet de création d'un garage communal, validation des plans établis par l'architecte - 2022\_DE\_026

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que lors du conseil en date du 23 juin 2022, il a été décidé de confier à Monsieur Stéphane BESSIERES, architecte, le soin de la réalisation du permis de construire pour le projet de création du garage communal.

Monsieur le Maire présente au conseil le projet ainsi établi.

Il demande ensuite au conseil municipal d'approuver cette proposition.

Le Conseil Municipal :

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire.

Après avoir pris connaissance du projet, décide :

- \* D'approuver le projet proposé par l'architecte, avec l'option bardage, aspect bardage bois,
- \* Autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à ce projet.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Jean-Luc GOAREGUER

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 19/ 09/ 2022  
et publié ou notifié  
le 16/ 09/ 2022

